



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

Commune de Blausasc

Marché de restauration scolaire de la commune de Blausasc

Marché de services passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique

Marché n°20260602

Date limite de remise des offres : Lundi 27 juillet 2026 à 12 h 00

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de Blausasc
Esplanade Nicole LOTTIER
06440 BLAUSASC
Tél : 04 93 79 51 04
Mail : urbanisme@blausasc.fr

2 – PROCEDURE DE PASSATION

Procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

3 – OBJET DU MARCHE

Marché de restauration scolaire de la commune de Blausasc.

Le marché porte sur la fabrication des repas au sein de la cuisine centrale communale ainsi que la fourniture de repas en liaison chaude pour les restaurants scolaires de la commune.

4 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le titulaire assurera notamment :

- la fabrication des repas ;
- l'approvisionnement en denrées ;
- la gestion et l'organisation du service ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire ;
- les animations et actions pédagogiques autour de l'alimentation.

Une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) porte sur la fabrication et la livraison de repas destinés à des structures extérieures à la commune.

5 – LIEU D'EXECUTION

Cuisine centrale de Blausasc – La Pointe
06440 BLAUSASC

6 – DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée initiale de 3 ans à compter du 1er septembre 2026.

Il pourra être reconduit une fois pour une durée de 1 an.

La durée totale du marché ne pourra excéder 4 ans.

7 – ALLOTISSEMENT

Le marché n'est pas alloti.

8 – VARIANTES

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

9 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront présenter les garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché.

10 – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants :

1 – Prix des prestations : 30 points

2 – Valeur technique : 60 points

3 – Valeur environnementale : 10 points

11 – VISITE OBLIGATOIRE

Une visite obligatoire de la cuisine centrale est organisée le lundi 13 juillet 2026 à 16h00.

Les candidats devront s'inscrire avant le 6 juillet 2026 auprès de :

urbanisme@blausasc.fr

12 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil acheteur :

www.marches-securises.fr

13 – REMISE DES OFFRES

Les offres devront être transmises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur :

www.marches-securises.fr

14 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Jeudi 04 juin 2026

15 – DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Lundi 27 juillet 2026 à 12 h 00

16 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

17 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements complémentaires devront être transmises via le profil acheteur.

18 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nice
18 avenue des Fleurs
06000 NICE